



# Règlement du GERMITRAIL

Organisée conjointement par le COMITE DES FETES DE GERMAINE et le DAC REIMS, la 1<sup>ère</sup> édition du GERMITRAIL aura lieu du dimanche 9 octobre 2022.

Covid-19 L'organisation adaptera les consignes sanitaires en fonction des exigences gouvernementales et fédérales. Ceci concerne plus particulièrement les conditions d'accès (pass sanitaire, masque, gel, jauges, ravitaillements

## 1. PARCOURS

- ✓ Courses nature chronométrées mesurant :
- ✓ 10km – 250D+
- ✓ 16km – 350D+
- ✓ 27km – 600D+
- ✓ Sur un parcours entièrement sur chemin et bois, avec quelques détours au sein du village
- ✓ Les parcours seront fléchés à l'aide de panneaux directionnels, de rubalises et complétés par un fléchage au sol.

Afin d'attirer et de satisfaire les amoureux de la nature, une randonnée pédestre sera organisée en complément

## 2. DEPARTS

- ✓ Départ S 9h00
- ✓ Départ XS 9h15
- ✓ Départ XXS 9h30
- ✓ Randonnée 9h32
- ✓ Stade Alain Dralet-Terrains de football (51160 Germaine)  
Les coureurs relieront le site de départ et parking en circulant sur les trottoirs de la commune (800m séparant les deux sites)

## 3. ARRIVEE

- ✓ 1 Place Dobry, (place de l'église) -51160 Germaine

## 4. RAVITAILLEMENT et MATERIEL CONSEILLE

- ✓ La course se déroule en autosuffisance sur les courses de 10 et 16km, néanmoins un ravitaillement (solide et liquide) sera à disposition des concurrents à l'arrivée.
- ✓ Un ravitaillement solide et liquide sera proposé aux concurrents à mi parcours du 27km
- ✓ Il est conseillé à tous les participants d'être équipé d'une réserve d'eau et de barres ou gels énergétiques, ainsi que d'un téléphone portable pour contacter les secours
- ✓ Les accompagnants VTT, les ravitaillements sauvages, et les assistances personnelles le long du parcours sont interdits.

## 5. SECURITE

- ✓ Un poste de secours sera positionné au niveau du départ et de l'arrivée
- ✓ Les concurrents pourront à tout moment contacter l'assistance médicale par le biais du numéro de téléphone indiqué sur les dossards
- ✓ En cas de force majeure (par exemple alerte météo orange ou rouge), l'organisation se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la manifestation sans possibilité de remboursement.

## **6. PARTICIPATION**

- ✓ Le 10 km est ouvert à partir cadets (nés en 2006) et avant.
- ✓ Les 16 km et 27 km sont ouverts à partir de la catégorie juniors (nés en 2004) et avant
- ✓ Une autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire.
- ✓ Le parcours n'est pas compatible à une pratique par les handisports.
- ✓ L'utilisation de bâtons est interdite sur les 3 courses chronométrées
- ✓ Les chiens ne sont pas autorisés.

## **7. CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE**

- ✓ Toute participation à la course est soumise à la présentation obligatoire d'une des pièces suivantes :
  - Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ;
  - Une licence sportive, en cours de validité, d'une fédération agréée, où apparait la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
  - Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport, de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve ou sa copie.
- ✓ Le médecin de l'épreuve peut mettre hors course tout participant dont la santé lui semble compromise.

## **8. DOSSARD**

- ✓ Le dossard doit être porté sur le devant du corps et visible dans son intégralité.
- ✓ Les dossards seront à retirer : Au décathlon de Cormontreuil le samedi 8 octobre 2022 de 10h à 17 h.
- ✓ au **Stade Alain Dralet-Terrains de football (51160 Germaine)** à partir de 7h30
- ✓ La rétrocession de dossards est interdite
- ✓ En cas d'abandon, prévenir et remettre son dossard à une personne de l'organisation : secours, signaleurs, suiveurs.

## **9. RESULTATS & RECOMPENSES**

- ✓ Les résultats seront disponibles au plus tard 48 h après la course sur le facebook du Comité des fêtes de Germaine et sur le site du DAC REIMS
- ✓ Le temps de course est limité à 4 h pour le classement.
- ✓ • 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque course seront récompensés
- ✓ Les résultats et récompenses se feront au **Stade Alain Dralet-Terrains de football (51160 Germaine)**
- ✓ Les lauréats devront être obligatoirement présents pour recevoir leur récompense.

## **10. RESPONSABILITE**

- ✓ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive.
- ✓ Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès d'AXA Assurances :
- ✓ Contrat Multirisque Professionnelle références Contrat 0000011004057304 couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne prêtant son concours à l'organisation de la manifestation et désignés à cet effet.  
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L 321-4 du code du sport).

## **11. PROPLETE**

- ✓ Les concurrents doivent respecter la nature et donc ne pas abandonner leurs déchets (papiers, gobelets plastiques, ...) sur le parcours. Les contrevenants pourront, le cas échéant, être disqualifiés.

## 12. ACCEPTATION

- ✓ Les participants laissent leur droit à l'image aux organisateurs et aux partenaires.
- ✓ Conformément à la loi informatique et liberté, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant (email : [cdfgermaine@gmail.com](mailto:cdfgermaine@gmail.com)).
- ✓ Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et son acceptation.

## 13. ENGAGEMENT

- ✓ Via le site <https://www.njuko.net/gmtr2022>
- ✓ Pas d'inscription par courrier
- ✓ Tarifs :
- ✓ • Tarifs : XXS 15€ // XS 12€ // S 10€
- ✓ • Possibilité d'inscription la veille de la compétition chez DECATHLON, uniquement par chèque ou espèces à l'ordre du DAC REIMS
- ✓ • Inscription sur site possible (30 min avant chaque départ) ; +5€
- ✓ • Randonnée (Comité) : 6€
- ✓ **Les inscriptions sont limitées aux 500 premiers inscrits sur l'ensemble des 3 courses (N°101 à 300 pour le 10 km – 2251 à 2400 pour le 16 km et 2751 à 2900 pour le 27 km)**
- ✓ Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- ✓ Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué au-delà du 30/09. En cas d'annulation, la demande de remboursement devra être formulée par écrit à [cdfgermaine@gmail.com](mailto:cdfgermaine@gmail.com). L'organisation se laisse le libre choix d'accepter totalement, partiellement, ou de refuser la demande.

**LE GERMI'TRAIL**  
**DIMANCHE 09 OCTOBRE 2022**

S // 27 KM // 600 D+ // 15€ // 9h00

XS // 16 KM // 350 D+ // 12€ // 9h15

XXS // 10 KM // 250 D+ // 10€ // 9h30

99% de forêt & 80% de singles

DEPART AU TERRAIN  
DE FOOTBALL  
DE GERMAINE - 51160

Boisson offerte à l'arrivée  
Restauration sur place

INSCRIPTION SUR :  
<https://www.njuko.net/gmtr2022>  
ou sur place avec supplément de 5,00€  
Retrouvez-nous également sur  
<https://www.facebook.com/fetegermane>  
[cdfgermaine@gmail.com](mailto:cdfgermaine@gmail.com) // 0649521126

